

AVIS PUBLIC



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal 

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

LE MERCREDI 16 OCTOBRE 2024, À 18 H 30

PREMIER PROJET DE RÉOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER NUMÉRO PP-158

PROJET PARTICULIER VISANT À PERMETTRE L'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT À L'INTÉRIEUR D'UNE COUR AVANT, POUR LE BÂTIMENT SITUÉ AUX 11610-11630, 6E AVENUE

PRENEZ AVIS QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2024, le premier projet de résolution numéro CA24 30 10 0284 sur le projet particulier numéro PP-158, lequel porte le titre ci-dessus mentionné.

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution sera soumis à une assemblée publique de consultation **le mercredi 16 octobre 2024 à compter de 18 h 30** à la **Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy** (salle du conseil)

QUE l'objet de ce premier projet de résolution vise à autoriser l'aménagement de cinq cases de stationnement et des bornes de recharge électrique en cour avant, des voies d'accès aménagées et des îlots de verdissement avec plantation d'arbres et d'arbustes.

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement ou tout membre du conseil désigné par elle, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

QUE ce premier projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution est situé dans la zone numéro 552 et est bordé des zones contiguës numéro 486, 492, 515, 547, 549, 550, et 607. Le plan ci-après illustre la zone visée et les zones contiguës.

QUE ce premier projet de résolution et le plan ci-contre sont disponibles pour consultation sur le site web de l'arrondissement dans la section [Consultations publiques en cours à RDP-PAT](#), ainsi que dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, le 8 octobre 2024

Le secrétaire d'arrondissement
Joseph Araj